

Dossier de Candidature



A.N.H.R.A.

Dossier à retourner à :

**ANHRA
33, rue Vivienne
75002 PARIS**

Pour tous renseignements, s'adresser à :

Jean Marc DA COSTA - Tél : 03.22.72.45.17

Dominique DEJARDIN - Tél : 03.21.87.12.15

POUR MIEUX VOUS CONNAÎTRE

IDENTITE DE L'ENTREPRISE

- ◆ **Dénomination sociale :**
- ◆ **Forme juridique :**
- ◆ **Date de création :**
- ◆ **Nom du dirigeant :**
- ◆ **Activités :**
- ◆ **Siège social :**
- ◆ **Tél / Fax :**
- ◆ **Registre des métiers :**
- ◆ **Registre du commerce :**
- ◆ **N°SIRET :**
- ◆ **Code APE :**
- ◆ **Appartenance à une organisation professionnelle :**
.....
- ◆ **Effectif au 31/12/ :**
- ◆ **Joindre un extrait K.bis (obligatoire)**

REFERENCES

Liste des références de l'entreprise en matière d'hygiène des réseaux

1.

.....

.....

.....

2.

.....

.....

.....

3.

.....

.....

.....

4.

.....

.....

.....

Mentionner : Maître d'ouvrage, objet, montant du contrat, année, descriptif, durée d'exécution.

A.N.H.R.A.

Charte pour les adhérents

Engagements de l'entreprise

Dans le cadre de son adhésion à l'Association Nationale de l'Hygiène des Réseaux Aérauliques,

L'entreprise :

.....
.....
.....

S'engage à :

- Participer de manière active à l'association, avoir l'esprit associatif
- Valoriser le réseau auprès de sa propre clientèle
- Répondre à une démarche commune de qualité :le Qualit'air
- Adhérer au principe de l'enquête de satisfaction
- Etre attentive à l'image de marque du réseau
- Appliquer les règles de la charte Qualit'air
- Actualiser ses connaissances dans le domaine du nettoyage et de désinfection des réseaux aérauliques
- Suivre les formations nécessaires pour améliorer les techniques
- Disposer du matériel spécifique
- Etre qualifiée QUALIBAT (5451,5452,5453)
- Adhérer au règlement intérieur du réseau

A, , le

Signature

A.N.H.R.A.

PROTOCOLE DE CONFIDENTIALITE

Je soussigné
Représentant la société
m'engage à ne divulguer aucune information technique, administrative, financière et commerciale discutée aux réunions de l'association.

Les comptes rendus ne peuvent être utilisés que par l'adhérent lui-même.

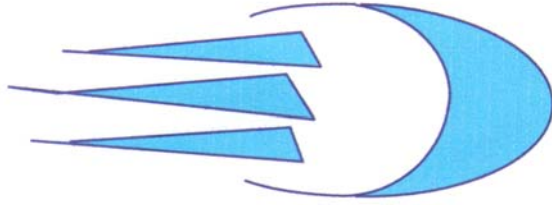
En aucun cas, ils ne peuvent être reproduits, ni transmis à des tiers.

En cas de non respect de ses engagements, l'adhérent sera exclu de l'association avec obligation de solder ses cotisations suivant le règlement intérieur.

En cas de départ de l'association, le présent engagement de confidentialité est maintenu.

Fait à _____, le _____

**Mention manuscrite
"lu et approuvé"**



SI VOUS ETES CONVAINCUS !!



DOSSIER DE CANDIDATURE
A remplir



SELECTION
Préserver la mentalité associative
Présentation du partenariat en réunion



**Confirmation par
les membres créateurs**



ADHESION